Sarl Expertise Comptable - Hervé RENUCCI

Sara Logisol

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Daniel TAILLADE
PRESIDENT

ASSOCIATION SARA LOGISOL
VENTO MAÏ
24, rue Albert Marquet - 13013 Marseille
Tél: 04 91 62 27 90 - Fax: 04 91 62 69 45
Siren: 334 990 249

Exercice clos le 31 décembre 2020
Sara Logisol
24 Rue Albert Marquet
Vento Maï
13013 Marseille

Sarl Expertise Comptable - Hervé RENUCCI

Sara Logisol

Siège social : 24 Rue Albert Marquet - Vento Maï - 13013 Marseille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association Sara Logisol,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Sara Logisol à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « changement de méthode », dans les règles et méthodes comptables de l'annexe des comptes annuels relative au changement de méthode comptable lié à l'application du nouveau règlement comptable associatif ANC n°2018-06.

Note changement de méthode

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné ci-avant, la note « changement de méthode », dans les règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels expose le changement de méthode résultant de l'application du règlement ANC n°2018-06.
Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du bureau et dans les autres documents mis à la disposition des membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Sarl Expertise Comptable - Hervé RENUCCI

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Marseille, le 4 juin 2021



Hervé Renucci
Commissaire aux comptes

21, Avenue du Docteur Heckel - 13011 Marseille - Tél. 04 91 35 34 32 - Fax. 04 91 93 33 97
SARL au capital de 10 000 € - SIREN 482 580 636

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

C 2 C
conseils

ASSOCIATION SARA LOGISOL

24 RUE ALBERT MARQUET
VENTO MAI
13013 MARSEILLE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Daniel TAILLADE
PRESIDENT

ASSOCIATION SARA LOGISOL
VENTO MAÏ
24, rue Albert Marquet - 13013 Marseille
Tél: 04 91 62 27 90 - Fax: 04 91 62 69 45
Siren: 334 990 249

ASSOCIATION SARA LOGISOL

24 RUE ALBERT MARQUET
VENTO MAI
13013 MARSEILLE

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

	Pages
- *Rapport de présentation*	1
- *Bilan actif-passif Transition*	2 et 3
- *Compte de résultat Transition*	4 et 5
- *Détail bilan*	6 à 10
- *Détail Compte de résultat*	11 à 15
- *Annexe*	16 à 24

C2C CONSEILS
5 COURS JEAN BALLARD

13001 MARSEILLE

RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association

ASSOCIATION SARA LOGISOL
24 RUE ALBERT MARQUET
VENTO MAI
13013 MARSEILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Conformément à notre lettre de mission en date du 29/05/2017, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	4 903 147 Euros
- Produits d'exploitation,	8 831 467 Euros
- Résultat net comptable,	382 208 Euros

Fait à MARSEILLE
Le 20/05/2021

CONGIO Olivier
ASSOCIE

C2C CONSEILS MARSEILLE

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**				
	Frais d'établissement	39 550	39 550		
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques...	6 823	6 823		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	51 345		51 345	51 345
	Constructions	1 374 409	584 391	790 019	881 556
	Installations techniques Matériel et outillage	1 131 514	850 096	281 418	5 599
	Autres immobilisations corporelles				318 165
	Immobilisations corporelles en cours	760 995		760 995	11 149
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés				
	Immobilisations financières (2)				
	Participations mises en équivalence				
	Autres participations				
	Participations et Créances rattachées				
	Autres titres immobilisés	100		100	100
	Prêts				5 000
	Autres immobilisations financières	32 570		32 570	43 645
	Total I	3 397 305	1 480 860	1 916 445	1 316 559
	Comptes de liaison **Total II**				
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**				
	Matières premières, approvisionnements				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	33 431	14 351	19 080	32 313
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	399 395		399 395	292 785
	Valeurs mobilières de placement	120 058		120 058	118 914
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	2 418 406		2 418 406	2 663 120
	Charges constatées d'avance (3)	29 763		29 763	37 811
	Total III	3 001 053	14 351	2 986 702	3 144 943
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**				
	Primes de remboursement des obligations **(V)**				
	Frais d'émission des emprunts **(VI)**				
	Primes de remboursement des emprunts **(VII)**				
	Ecarts de conversion actif **(VIII)**				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII+VIII)	6 398 358	1 495 211	4 903 147	4 461 502

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		515 174
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	407 134	
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		103 372
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	995 751	
	Autres		930 539
	Report à nouveau	710 937	26 960-
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	382 208	591 697
	Situation nette (sous total)	2 496 031	
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	86 977	92 727
	Provisions réglementées		
	Droits du concédant		
	Total I	2 583 007	2 206 549
	Comptes de liaison **Total II**		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	232 836	147 000
	Provisions pour charges	83 264	69 904
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources	71 110	
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Total III	387 209	216 904
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	331 294	397 581
	Emprunts et dettes financières divers	17 538	14 824
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	443 312	366 577
	Dettes fiscales et sociales	880 844	899 868
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	61 614	58 804
	Instruments de trésorerie		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	198 329	300 396
	Total IV	1 932 931	2 038 049
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 903 147	4 461 502

(1) Dont à plus d'un an — 1 734 603 — 1 398 738
Dont à moins d'un an — 3 467
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Cotisations	904	65
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	392 219	
Parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	8 363 165	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public	500	
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	71 110	
Contributions financières		
Ventes de marchandises		
Production vendue de Biens et Services		304 24
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		6 785 21
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	143 513	93 50
Utilisations des fonds dédiés		
Collectes		
Autres produits	2 276	1 333 6
Total I	8 831 467	8 517 21
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)		
Autres achats et charges externes	2 470 456	2 499 8
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	408 869	401 4
Salaires et traitements	3 641 743	3 539 7
Charges sociales	1 414 482	1 387 5
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	234 424	
Dotations aux provisions	222 457	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements		238 4
Sur immobilisations : dotations aux provisions		
Sur actif circulant : dotations aux provisions		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		78 9
Subventions accordées par l'association		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges (2)	34 358	37 2
Total II	8 426 789	8 183 2
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	404 678	334 0
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	1 154	1 48
Autres intérêts et produits assimilés	3 837	6 70
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	4 992	8 19
Charges financieres		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	4 477	5 29
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	4 477	5 29
2. Résultat financier (V-VI)	515	2 9
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	405 193	336 9
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 339	5 2
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 750	5 7
Reprises sur provisions et transferts de charges		340 0
Total VII	14 089	351 0
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36 797	82 2
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		13 7
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		
Total VIII	36 797	95 9
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	22 707-	255 0
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	277	3
Total des produits (I+III+V+VII)	8 850 548	8 876 4
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 468 340	8 284 7
Solde intermédiaire		591 6
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
5. Excédents ou Déficits	382 208	591 6

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	16
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	16
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	17
Permanence ou changement de méthodes	17
Informations générales complémentaires	17
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	19
Etat des amortissements	20
Tableau de variation des fonds associatifs	21
Etat des provisions	21
Etat des échéances des créances et des dettes	22
Tableau de suivi des fonds dédiés	22
Evaluation des immobilisations corporelles	22
Evaluation des amortissements	23
Evaluation des créances et des dettes	23
Evaluation des valeurs mobilières de placement	23
Produits à recevoir	23
Charges à payer	23
Charges et produits constatés d'avance	24

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 4 903 147.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 8 902 576.25 Euros et dégageant un excédent de 382 208.43 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Objet social.

L'association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et a pricipalement pour objet :
- de lutter contre l'isolement en développant des solidarités et en proposant un soutien matériel et psychologique aux personnes confrontées à la précarité, à la pauvreté et à l'exclusion sociale
- de soutenir des familles et personnes en difficulté de logement ou d'insertion
- d'aceuillir ou d'héberger temporairement ou en urgence ces publics
- de leur proposer un suivi social
- d'accueillir notamment les demandeurs d'asile et réfugiés politiques
- de défendre la cause des publics en situation de précarité.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2020 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :
- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Le règlement ANC 2018-06 pour les associations est applicable depuis le 1er janvier 2020. Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

- Subvention d'investissement affectée à des biens renouvelables. Reclassement des subventions d'investissement en report en nouveau en report à nouveau car ces dernières financaient des biens totalement amorti

- Les produits de dotation globale et produits assimilés à des conccours publics sont comptabilisés en compte 73 (contre les compte 74 sur les années précédentes)

Informations générales complémentaires

Résultats analytiques des différents centres :

- 115 : 48 394 €
- ASELL : 1 515 €
- CADA : -13 724 €
- CADAL : -9 825 €
- CAOFC : 23 184 €
- CAOSJ : 3 525 €
- CAOVML : 14 499 €
- CMNA : -9 881 €

- CRIMEE : 4 139 €
- DA : 2 498 €
- EMET : -32 939 €
- ESM : 612 €
- FIL VERT : 24 213 €
- GEM : 4 496 €
- HDF : 56 792 €
- HRRS : -20 042 €
- HU12 : 14 743 €
- HUDA10 : 3 820 €
- HUDA FV : -6 106 €
- HUDA50 : 86 553 €
- HUDA65 : 1 488 €
- LI : 42 330 €
- MR : -25 109 €
- PRAPS : -3 266 €
- PRSP : 1 739 €
- RSA : -12 544 €
- SHAS : -30 553 €
- SIAO : -219 €
- UF : 45 147 €
-UPLUS : -15 681 €
- US : 182 410 €

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL	39 550		
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	6 823		15 784
Terrains	51 345		
Constructions sur sol propre	864 710		
Installations générales agencements aménagements des constructions	509 699		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	53 773		7 828
Installations générales agencements aménagements divers	226 000		7 229
Matériel de transport	301 984		53 029
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	456 336		69 127
Immobilisations corporelles en cours	11 149		749 845
TOTAL	2 474 996		887 058
Autres titres immobilisés	100		
Prêts, autres immobilisations financières	48 645		215
TOTAL	48 745		215
TOTAL GENERAL	2 570 114		903 057

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL			39 550	39 550
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		15 784	6 823	6 823
Terrains			51 345	51 345
Constructions sur sol propre			864 710	864 710
Installations générales agencements aménagements constr.			509 699	509 699
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			61 601	61 601
Installations générales agencements aménagements divers		4 808	228 421	228 421
Matériel de transport		28 366	326 647	326 647
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 617	514 845	514 845
Immobilisations corporelles en cours			760 995	760 995
TOTAL		43 792	3 318 262	3 318 262
Autres titres immobilisés			100	100
Prêts, autres immobilisations financières		16 291	32 570	32 570
TOTAL		16 291	32 670	32 670
TOTAL GENERAL		75 866	3 397 305	3 397 305

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	39 550			39 550
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	6 823			6 823
Constructions sur sol propre	362 449	33 633		396 082
Installations générales agencements aménagements constr.	130 405	57 904		188 309
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	48 173	2 765		50 939
Installations générales agencements aménagements divers	154 643	26 807		181 450
Matériel de transport	159 308	57 088	10 484	205 913
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	352 203	88 938	29 347	411 795
TOTAL	1 207 182	267 136	39 831	1 434 487
TOTAL GENERAL	1 253 555	267 136	39 831	1 480 860

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Constructions sur sol propre	33 633				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	57 904				
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 765				
Instal.générales agenc.aménag.divers	26 807				
Matériel de transport	57 088				
Matériel de bureau informatique mobilier	88 938				
TOTAL	267 136				
TOTAL GENERAL	267 136				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Tableau des variations des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	515 174			108 040	407 134
Réserves	930 539		142 832	77 620	995 751
Report à nouveau	76 412		2 631 533	1 997 008	710 937
Excédent ou déficit de l'exercice	591 697	591 697-	382 208	0-	382 208
Situation nette	2 113 822		2 564 876	2 182 668	2 496 031
Subventions d'investissement	92 727			5 750	86 977
TOTAL I	2 206 549	591 697-	3 156 573	2 188 418	2 583 007

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	69 904	18 377	5 018		83 264
Autres provisions pour risques et charges	147 000	190 979	105 144		232 836
TOTAL	216 904	209 356	110 162		316 099

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	1 301	13 100	50		14 351
TOTAL	1 301	13 100	50		14 351
TOTAL GENERAL	218 205	222 456	110 212		330 450
Dont dotations et reprises d'exploitation		293 566	110 211		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	32 570	0	32 570
Autres créances clients	33 431	33 431	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 983	11 983	
Divers état et autres collectivités publiques	202 497	202 497	
Débiteurs divers	184 915	184 915	
Charges constatées d'avance	29 763	29 763	
TOTAL	495 158	462 588	32 570
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	5 000		

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	331 023	66 995	253 742	10 286
Emprunts et dettes financières divers	17 538	17 538		
Fournisseurs et comptes rattachés	443 312	443 312		
Personnel et comptes rattachés	313 210	313 210		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	530 212	530 212		
Autres impôts taxes et assimilés	37 422	37 422		
Autres dettes	61 614	61 614		
Produits constatés d'avance	198 329	198 329		
TOTAL	1 932 660	1 668 632	253 742	10 286
Emprunts remboursés en cours d'exercice	66 237			

Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A -B +C
Subvention CEPOM	5 000			5 000	5 000
Subvention ESMA	30 110			30 110	30 110
Subvention CAP FAMILLE	36 000			36 000	36 000
TOTAL	71 110			71 110	71 110

Les ressources externes obtenues des dons, des legs ou via des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 40 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	267 369
Total	267 369

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	271
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	122 217
Dettes fiscales et sociales	463 408
Autres dettes	52 020
Total	637 916

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	29 763
Total	29 763
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	198 329
Total	198 329